MORIN-HEIGHTS
1855

Info Morin-Heights

L'harmonie c'est dans notre nature!

Printemps-Été 2012 - Vol. 15, no 2

Journée de l'environnement et de la famille

À l'hôtel de ville de Morin-Heights, 567, chemin du Village

Le samedi 26 mai 2012

Beau temps, mauvais temps!

- Distribution de semis gratuits dès 9 h;
- Inscriptions pour le service de garde et de transport de la municipalité relativement au camp Tamaracouta, de 9 h à 11 h;
- Atelier de danse hip-hop pour les enfants par Alexandre Leblanc du Studio Shake 10 h 30 pour les 5 à 8 ans et 11 h pour les 9 ans et plus;
- Possibilité d'un troc de jouets à 10 h. Votre enfant peut apporter un jouet qu'il pourra échanger parmi d'autres. Plus de participants offre plus de variété!
- Jeux gonflables pour les enfants;
- Portes ouvertes à la caserne des pompiers où vous pourrez les rencontrer et voir tout l'équipement qui est disponible pour toutes les sortes d'interventions auxquelles le Service de sécurité incendie fait face. Venez rencontrer les gens qui ont votre santé et votre sécurité à cœur!
- Divers kiosques environnementaux jusqu'à midi: Pépinière rustique, produits écologiques, compostage, horticulture, jardinage, etc.;
- Analyses d'échantillons d'eau de puits privés par Bio-Services de 9 h à 11 h (recommandé une fois l'an).

Semis gratuits

À chacun son arbre! La Municipalité, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et le Club 4-H du Québec, offre des semis gratuits à ses citoyens. Les quantités sont limitées et les semis seront distribués par ordre d'arrivée (max. 25 par famille).

Sachez que:

- La plupart des semis sont des conifères d'environ 25 cm.
- Les essences d'arbres disponibles ne seront connues qu'au moment de la distribution.

Petits projets de plantation

Ceux qui désirent obtenir 25 semis et plus, pour un projet de plantation spécifique sur leur propriété, sont invités à en faire la demande avant le 26 mai, à l'hôtel de ville ou par courriel à: environnement@morinheights.com.

La distribution se fera selon les quantités restantes à partir du 28 mai.

La Fête du Canada
tous les détails en page 13

La collecte des matières résiduelles
en page 12

Sortie des aînés
en page 15

Camp de Jour
en page 16

Fleurons du Québec 2010-2012

Sommaire

P2 Nouvelles
P6 Services municipaux
P13 Activités
P18 Cours

Nouvelles

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La vie communautaire occupe une place prépondérante dans le cœur des Morin-heighters.

Cette année la saison estivale sera ponctuée d'événements auxquels je vous convie personnellement ainsi qu'au nom du conseil :

- Le tournoi de pêche annuel en collaboration avec l'Association chasse et pêche des Laurentides aura lieu le samedi 19 mai au parc Lummis et nous invitons toutes les familles à y participer et déguster de la truite fraiche.
- La Journée de la Famille et de l'Environnement, le 26 mai à l'hôtel de ville, est une belle occasion pour les adultes de se familiariser avec des dossiers comme la sécurité à la maison, la régénération des rives et les dossiers environnementaux, tandis que les jeunes et moins jeunes peuvent visiter la caserne des pompiers et assister à une démonstration de leur dextérité. Des jeux gonflables seront installés pour le plus grand plaisir des enfants et la Municipalité remettra des pousses d'arbres aux citoyens.
- Le Jour du Canada, dimanche 1er juillet, c'est la fête à Morin-Heights, joignez-vous à vos concitoyens et concitoyennes et profitez de cette fête familiale sur le site de Ski Morin Heights qui se termine par les feux d'artifices et un spectacle sur scène.
- L'exposition d'Arts Morin-Heights sera présentée à la salle de l'église Saint-Eugène du 27 juillet au 5 août. De plus, les artistes de chez nous présenteront leurs œuvres à la salle du Souvenir tout l'été. Je vous invite fortement à venir apprécier le talent de ces artistes.
- La fête des aînés aura lieu le 11 août au Mont Bellevue. L'invitation est lancée pour un pique-nique assorti de musique et de danse.
- Cette année, nous soulignons la 11e édition de notre tournoi de golf, le 28 août au club Balmoral. Cette initiative du maire Michel Plante permet à la Municipalité d'appuyer financièrement des organismes qui œuvrent auprès des jeunes et des aînés de notre communauté. Je profite de ces lignes pour remercier tous les joueurs et tous les commanditaires de l'événement parce qu'ils font la différence.

Outre ces activités communautaires, plusieurs projets ont été élaborés au cours des derniers mois et devraient être réalisés cette année. En voici un bref aperçu :

Devant l'approbation générale des travaux effectués au Parc Lummis l'été dernier, le conseil a réservé les sommes nécessaires aux travaux de la Phase II. L'objectif cette année est d'agrandir le stationnement, de débuter le remplacement de l'aire de jeux des enfants ainsi que de travailler à la régénération des rives.

La première Phase d'aménagement du Parc Basler débute dès avril par la construction de sentiers de vélo de montagne. La Municipalité prévoit aménager aussi un mini-terrain de pratique de soccer afin de réduire un peu l'achalandage sur le terrain principal situé à l'école primaire. Le conseil est à établir les paramètres du bâtiment de services qui devra être construit sur le site au cours des prochaines années. La location de la roulotte de chantier pour la saison de ski fut un bon dépanneur, mais une solution permanente sera présentée cette année. (suite en page 3).

Coordonnées municipales

Hôtel de ville :
567, ch. du Village,
Morin-Heights (Québec)
J0R 1H0

Téléphone : 450 226-3232
Télécopieur : 450 226-8786
www.morinheights.com

Courriels :
bulletin@morinheights.com
comptabilite@morinheights.com
conseil@morinheights.com
environnement@morinheights.com
inspection@morinheights.com
loisirs@morinheights.com
municipalite@morinheights.com
mutation@morinheights.com
servicestechniques@morinheights.com
ssi@morinheights.com
taxes@morinheights.com
travauxpublics@morinheights.com
urbanisme@morinheights.com

Sûreté du Québec des Pays-d'en-Haut : 450 227-6848

Urgence : 9-1-1
Feu - Police - Ambulance -
Mesures d'urgence -
Travaux publics (de nuit et lors des congés)

Contrôle des animaux :
450 227-2768 • www.lespcm.com

Système d'alarme

Aux nouveaux résidents, comme aux autres, il est conseillé de vous équiper d'un système d'alarme relié à une centrale si vous habitez à l'extérieur d'un réseau de bornes-fontaines. Ceci contribuera à améliorer la rapidité d'intervention du Service de sécurité incendie.

Conception graphique : Julie Allard
Production : Les Imprimés Triton
450 229-1054 • www.groupetriton.com

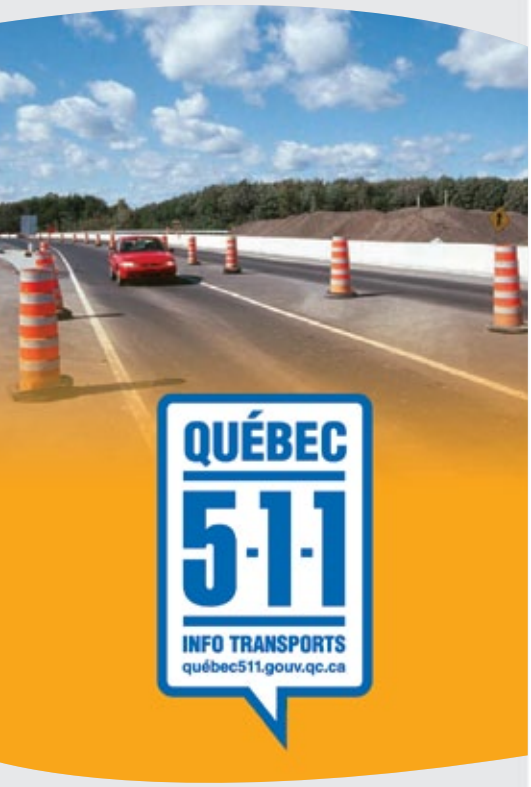

Le nombre de chantiers routiers est encore très élevé partout au Québec. Pendant la saison des vacances ou avant un départ, planifiez vos déplacements. Informez-vous des entraves en consultant le site Info Transports **www.quebec511.gouv.qc.ca**.

Le Ministère des Transports vous invite également à la plus grande vigilance au volant et à respecter la vitesse affichée à l'approche des zones de travaux.

Il est aussi possible de composer 511 sur n'importe quel appareil téléphonique pour avoir accès aux renseignements presqu'en temps réel sur l'état du réseau routier, rapporter un incident, obtenir de l'information sur tout sujet lié à la mission du Ministère des Transports (lois, règlements, politiques, programmes administrés par le Ministère), ou faire un commentaire ou une plainte.

Il est également possible de joindre Québec 511 partout en Amérique du Nord en composant sans frais le **1 888 355-0511**.

(Mot du maire, suite)

Les négociations en vue de l'acquisition de l'église St-Eugène vont bon train et le projet de conversion de ce bâtiment en centre communautaire sera amorcé suite à des consultations avec les organismes locaux.

Des travaux d'infrastructures seront faits sur le chemin du Village à l'automne. Les travaux consistent à remplacer la conduite vétuste d'eau potable située entre la rue Watchorn et la Route 364. Ces travaux jugés prioritaires par le Ministère des affaires municipales font l'objet d'une subvention de 1 014 349 $ dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence. Nous profiterons de ces travaux pour réaménager et embellir le chemin du Village.

Le Service des travaux publics sera encore fortement sollicité :

Nous poursuivons le programme de réfection des réseaux d'eau potable, cette année nous avons le projet de corriger l'alimentation du parc de maisons mobiles sur la Route 364 et le remplacement de conduites vétustes sur le réseau Bastien. Ces derniers travaux incluront la réfection de l'asphalte sur le Rang 2 et la rue du Loup-garou.

Les travaux de reconstruction de l'infrastructure routière seront faits sur plusieurs sections de chemins dont Lakeshore, Rang 4, Village, Jackson, Kirkpatrick, Lac-Écho et Christieville. Dans la plupart des cas, ces travaux seront complétés par l'asphaltage.

Nous vous demandons d'être patients sur les chantiers et de respecter la signalisation puisque nous travaillons pour vous.

De plus, un programme de réfection majeure de l'infrastructure routière du domaine Balmoral est actuellement sur la table à dessin et les propriétaires seront invités à se prononcer sur le projet prochainement.

Enfin, à titre de Président du Garde-manger des Pays-d'en-Haut je vous invite à appuyer généreusement cet organisme qui assure la sécurité alimentaire de bien des personnes demeurant sur le territoire de la MRC. La pauvreté existe sur notre territoire même si elle est moins apparente qu'ailleurs. Plus de 21 000 boîtes de nourriture, repas et lunchs aux écoles ont été distribués en 2011 ainsi que 700 bons de Noël.

Je termine en rappelant à tous et à toutes que votre participation à la vie municipale et communautaire est cruciale et que c'est vous qui faites le succès des activités que nous vous proposons.

Bon été,

Tim Watchorn, ing.
Maire

Nouvelles

Collecte de sang annuelle

Chaque don de sang sauve des vies. Seulement 3 % des Québécois admissibles font un don de sang. Toutes les 80 secondes, une personne a besoin de sang au Québec. Le maintien de la réserve collective de sang repose entièrement sur la générosité des gens soucieux de partager la très grande richesse qu'est la santé.

Donnez du sang. Donnez la vie.

C'est le **lundi le 13 août 2012** de 13 h à 19 h 30, à la caserne de pompiers située à l'hôtel de ville qu'aura lieu la clinique de sang annuelle de la municipalité.

Pour toute question sur l'admissibilité au don de sang, appelez au 1-888-666-HEMA ou consultez **www.hema-quebec.qc.ca** ou **www.morinheights.com**

Stationnement interdit

Aucun stationnement n'est permis sur les chemins publics de la municipalité et ce, en tout temps, sous peine d'amende ou de remorquage. Une section sur le chemin du Village (côté ouest) offre des espaces autorisés pour le stationnement de 8 h à 22 h seulement, ainsi que sur la rue Campbell (côté est), entre le chemin du Village et la rue Glen, aux mêmes heures. Nous vous prions de bien vouloir respecter ce règlement.

Nous vous invitons à utiliser l'un des stationnements publics suivants :

- à la bibliothèque,
- à l'hôtel de ville,
- au parc Lummis,
- au Corridor Aérobique,
- au Mont Bellevue,
- ou sur la rue des Bouleaux.

Société protectrice canine des Monts

www.lespcm.com

Pour obtenir une licence pour votre chien pour l'année 2012, rendez vous aux bureaux de la **Société protectrice canine des Monts (SPCM)** située au 288, boul. Sainte-Adèle ou encore à l'hôtel de ville de Morin-Heights. Les licences sont disponibles au coût de 20 $.

Pour signaler un animal perdu, communiquez directement avec la SPCM au **450 227-2768**.

www.morinheights.com

Le site Internet municipal offre une panoplie de renseignements et de services. Le site est mis à jour en continu et vous y trouverez tout ce qui touche la vie municipale :

- règlements;
- procès-verbaux du Conseil;
- liste et résultats des appels d'offres;
- activités de la communauté et albums photos;
- répertoire des ressources;
- calendrier des activités;
- les politiques, formulaires, etc.

Ajoutez-le à vos marque-pages !

Répertoire des entreprises

La Municipalité tient à jour un répertoire des entreprises locales et environnantes sur son site Internet. Si vous souhaitez que votre entreprise y apparaisse, contactez Karyne Bergeron à bulletin@morinheights.com pour recevoir le formulaire approprié.

Pour y jeter un coup d'œil :
www.morinheights.com/spip.php?rubrique69

Signalisation

À la recommandation de la Sûreté du Québec, la municipalité revoit sa signalisation. Des panneaux d'arrêts seront installés à certaines intersections, autant de rues privées que publiques.

Ne pas oublier que la limite de vitesse a été réduite à 40 km/h pour les zones résidentielles et à 50 km/h pour les chemins collecteurs.

Vous avez besoin d'un soutien à domicile, d'aide pour l'entretien de votre résidence ou même de votre commerce ? Voici une solution simple, sécuritaire et efficace :

marteau et plumeau
coopérative de solidarité d'aide domestique

Communiquez avec nous dès maintenant pour connaître l'ensemble de nos services.

Certificats-cadeaux disponibles.

450 229-6677
www.marteau-plumeau.com

Prochain Info Morin-Heights

Veuillez faire parvenir vos articles à Karyne Bergeron par courriel à: **bulletin@morinheights.com** ou les déposer à l'hôtel de ville.

La distribution de l'édition d'automne est prévue pour le 24 août 2012.

L'échéance pour la soumission des articles est le mercredi 5 juillet 2012. Cette édition couvrira la période du 1er septembre au 1er décembre 2012.

Si vous avez des suggestions de sujets que vous aimeriez voir traités dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à nous les proposer.

Aussi, si vous avez de belles photos que vous souhaiteriez voir publiées sur le site Internet municipal ou dans une prochaine édition de l'Info Morin-Heights, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Que ce soit une image croquée sur le vif lors d'une activité extérieure, un paysage de Morin-Heights que vous voulez partager ou un bon souvenir immortalisé lors d'un événement local, sachez profiter de ce médium offert pour diffuser votre talent ! Notez que la loi sur la protection de l'information et de la vie privée, nous oblige à demander une autorisation de publier lorsqu'il y a des personnes identifiables sur les photos. Pensez à nous la fournir si c'est le cas.

Le 11e tournoi de golf du maire

Le tournoi de golf annuel du maire contribue à lever des fonds pour nos organismes communautaires locaux. Le tournoi est de retour cette année au Club de golf Balmoral, le 28 août prochain. Le maire Tim Watchorn vous y invite cordialement. Plusieurs organismes ont bénéficié des fonds amassés au cours des dernières années et les besoins sont toujours aussi grands.

Pour vous inscrire ou participer via une commandite, contactez Karyne Bergeron au **450 226-3232, poste 111** ou à : **bulletin@morinheights.com**.

Environnement

Vivre près des animaux sauvages

Malgré le récent boom de construction, nous vivons toujours dans un milieu où la proximité et la présence des animaux sauvages demeure importante. Chaque année, nous recevons des plaintes quant aux ravages causés par les animaux à divers endroits, du raton dans le grenier, à la moufette sous la véranda, aux marmottes creusant des tunnels sur les terrains, etc. Les écureuils, lièvres et autres rongeurs peuvent aussi poser problème et il n'est pas toujours facile de cohabiter avec eux.

Selon le Ministère de la Faune et des Ressources naturelles, il faudrait d'abord tenter de faire fuir l'animal avant qu'il ne fasse ses ravages. Si vous n'y arrivez pas, ils peuvent être piégés en tout temps en cours d'année. Des pièges peuvent être loués chez RONA Dagenais à Saint-Sauveur et la municipalité tient une liste de trappeurs titulaires de permis, en cas de besoin.

En ce qui concerne les problèmes avec les plus gros animaux, tels les chevreuils, les coyotes, les renards et les ours, vous devez communiquer directement avec le Ministère à Saint-Jérôme au 450 569-3113.

Les castors peuvent être très destructeurs et des règles particulières s'appliquent à leur égard. Les propriétaires sont responsables de toute problématique d'inondation causée par les digues ou leur démantèlement, en amont ou en aval d'un cours d'eau, et devraient communiquer avec les autorités en cas de présence d'un barrage. La MRC a juridiction sur les cours d'eau et travaille conjointement avec les municipalités pour régler les problèmes. Dans le cas d'un danger imminent pour les infrastructures, la MRC a le droit de trapper les animaux et de démanteler les digues, la municipalité assume généralement les frais de trappage. Si le propriétaire refuse de coopérer, la MRC a le droit de faire exécuter le travail aux frais du propriétaire.

La saison de piégeage des castors s'étend de la fin octobre à la fin mars. Un permis spécial peut être demandé au Ministère de la Faune en dehors de cette saison. Si aucun danger n'est détecté, le barrage est tout de même répertorié et surveillé et la décision sera prise plus tard à savoir s'il est nécessaire de piéger les castors ou non. Pour certains cas particuliers, des dispositifs peuvent être installés pour conserver le niveau d'eau à une hauteur spécifique.

Malheureusement, d'une année à l'autre il arrive que des chiens se font prendre dans les pièges. Selon la réglementation, un trappeur qui détient un permis a le droit de trapper, en saison, sur une propriété publique ou privée avec la permission du propriétaire. La réglementation municipale spécifie à l'Article 23.14 - *Un chien doit être attaché par une laisse ou son propriétaire doit tenir la laisse, en n'excédant pas une longueur de (2) mètres, excepté lorsque le chien est à l'intérieur des lignes de terrain du propriétaire. Le propriétaire du chien est responsable de contrôler son animal et de prévenir que de tels incidents se produisent.*

Identification de fuites d'eau

Le coût de traitement, d'analyse et de distribution de l'eau potable pour les six réseaux municipaux est élevé et se répercute sur le compte de taxes des usagers de ces réseaux. Les pertes d'eau sont coûteuses et la municipalité a l'obligation légale de chercher les pertes sur les réseaux. La municipalité est constamment aux aguets, mais ces pertes ne sont pas toujours simples à localiser. Il est important de noter que le propriétaire est responsable de la ligne de service entre la conduite principale et sa maison. L'an dernier, le réseau de distribution Village a utilisé 20% de plus d'eau que l'année précédente, ce qui s'explique par des pertes sur les lignes privées, dont bon nombre ont coulé pendant plus de 6 mois.

Vous pouvez aider à localiser des fuites en portant attention aux petits changements. Si vous remarquez une chute de pression récente, graduelle ou soudaine, communiquez avec le Service des travaux publics. Ils peuvent mesurer la pression à votre résidence et aux propriétés adjacentes pour voir s'il y a effectivement un problème. Un bruit dans vos conduites peut être relié à une fuite. Une accumulation d'eau sur le terrain ou dans le fossé, particulièrement dans les périodes plus sèches, peut indiquer la présence d'une fuite, ou encore un simple test de chlore peut déterminer s'il y a un problème.

Assurez-vous que vos boyaux d'arrosage soient toujours fermés et que les toilettes ne coulent pas continuellement, deux problèmes qui peuvent entraîner une perte jusqu'à 25 litres à la minute!

La reconstruction de sections des conduites principales a réduit les pertes d'eau de plus de 50 % depuis 2006; des plans et projets sont en cours pour remplacer des sections additionnelles. La participation de tous est requise afin de réduire au minimum les pertes dans nos systèmes de distribution d'eau potable.

Sentiers de vélo de montagne

La municipalité a reçu la subvention Volet II avec laquelle elle compte développer des sentiers de vélo de montagne au Mont Bellevue. La première phase consistera à ouvrir 3,5 kilomètres de sentiers sillonnant la montagne et trois petites aires de parcours aménagés pour les plus jeunes cyclistes (le plan du site est disponible sur **www.morinheights.com**).

Les aires de vélo pour les plus jeunes seront situées dans le coin boisé du site, près de l'intersection des chemins du Lac-Écho et de la Corniche. On y retrouvera un sentier de bosses, un labyrinthe et une aire de sauts. Les mini-parcours offrent un circuit facile pour les cyclistes juniors afin qu'ils s'amusent à développer leurs habiletés à vélo.

La construction débutera dès la fonte des neiges et les sentiers seront aménagés en respectant l'environnement par des pratiques durables telles qu'édictées par la Fédération du vélo de montagne. Afin de réduire les coûts de réalisation, une corvée supervisée des travaux sera tenue au printemps pour compléter la préparation des sentiers et présenter le réseau à la population. Visitez le site Internet municipal ce printemps pour plus de détails sur l'avancement du projet et pour connaître la date de la corvée.

Campagne d'éradication d'herbe à poux

Chaque été, un important pourcentage de la population souffre d'allergies causées par l'herbe à poux. Cette plante nuisible pousse dans un sol pauvre le long des routes, sur les terrains vacants et peut migrer dans les champs.

La municipalité aimerait débuter une campagne afin d'éradiquer l'herbe à poux, mais il faut d'abord identifier les zones à problèmes. Merci de communiquer avec le Service de l'environnement si vous connaissez des endroits où elle se trouve. Afin de la reconnaître, la municipalité met des dépliants à votre disposition à cet effet. Nous vous suggérons de porter des gants lorsque vous arrachez les plans d'herbe à poux sur votre propriété.

Pour plus de renseignements, consultez: **www.herbeapoux.gouv.qc.ca/index.php?accueil**. Aussi, visitez le **www.morinheights.com** cet été pour plus de détails sur le programme mis en place.

Écocentre, pour un développement durable

L'écocentre est situé au : 2125, chemin Jean-Adam, à Saint-Sauveur, 450 227-2451.
Heures d'ouverture : 1er avril au 30 novembre, du lundi au dimanche, de 7 h 30 à 16 h 30.

Réemployez. Recyclez. Réduisez. Revalorisez.

Pour connaître les matières acceptées, visitez le : **www.ville.saint-sauveur.qc.ca/51-services-municipaux-Environnement_Matieres-residuelles_Ecocentre.html**

Visitez www.recreer.ca pour participer au Grand Jeu des récupérables.

Environnement (suite)

Le chat domestique – une espèce exotique invasive

L'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature, a classifié le chat domestique, *Felis silvestris catus*, comme une espèce exotique étrangère invasive parmi les 100 pires au monde. Descendants des chats sauvages africains, domestiqués en Égypte il y a plus de 9000 ans, le chat domestique tombe dans ces deux catégories : le chat d'intérieur (en tout temps) et le chat qui va à l'extérieur ou qui est errant. Tous les deux peuvent devenir sauvages s'ils se perdent ou sont abandonnés par leurs propriétaires. Un sondage effectué par Léger Marketing en 2008 a démontré que 29 % des foyers québécois possédaient un chat, avec en moyenne 1,6 chat par propriétaire, le nombre s'élève à 1,45 millions de chats domestiques et entre 435 000 et 725 000 chats errants.

Les chats domestiques sont des prédateurs, tuants les petits mammifères tels des oiseaux, particulièrement ceux qui font leur nid au sol et les oisillons, mais aussi des insectes, des amphibiens et des reptiles. Tous les propriétaires qui laissent leur chat se promener librement à l'extérieur ont vu leur chasseur rapporter des souris ou des oiseaux morts ou parfois encore en vie. Ces chats bien alimentés ne chassent que par instinct, pour jouer et non pour se nourrir. Des études au Royaume-Uni estiment que ces chats d'extérieur tuent de 52 à 63 millions de mammifères, de 25 à 29 millions d'oiseaux et de 4 à 6 millions d'amphibiens et de reptiles par année, dont un taux de mortalité de 30 % chez les oiseaux attribué aux chats.

Les chats ont causés l'extinction de plusieurs espèces de petits mammifères indigènes, d'une trentaine d'espèces d'oiseaux, ont menacés certaines espèces à risque ou contribués au déclin de leurs populations (le merlebleu de l'Est et le colibri à gorge rubis en sont des exemples). Les chats errants et sauvages peuvent aussi faire concurrence aux prédateurs naturels tels les visons, ratons laveurs, moufettes, renards et rapaces. Dans une étude récente menée par le Ministère de la Faune et des Ressources naturelles du Québec, les chats (errants et d'extérieur) comptaient pour 25 % des captures, dans les pièges installés pour attraper des moufettes et des ratons atteints de la rage.

C'est un fait que les chats errants et les chats sauvages ont un impact important sur la santé publique et celle de la faune comme ils transmettent des maladies, les plus connues étant la rage et la toxoplasmose. Davantage de chats que de chiens ont été atteints de la rage depuis 1980 et les chats sont les seuls hôtes de la *Toxoplasma gondii*, un parasite qui peut causer l'avortement chez la femme enceinte et des anormalités au fœtus. Les excréments infectés qui ne se retrouvent pas aux ordures constituent une source du problème.

Les chiens errants peuvent aussi attaquer les animaux sauvages ou domestiques ou encore les humains, mais il existe des règles strictes à cet égard dans notre société, telles celles sur l'immatriculation et le port de la laisse. La plupart des chiens sont vaccinés contre la rage et les propriétaires responsables sont conscients de l'importance de ramasser les besoins de leur chien, éliminant ainsi les excréments comme source de maladie. Quant aux chats, ils sont rarement immatriculés et peu de règles sont mises en force lorsqu'ils quittent la propriété de leur maître. Étant petits et furtifs de nature, les chats ont tendance à demeurer dans des endroits cachés, ils sont rarement visibles rendant donc l'application des règles difficile, particulièrement en milieu rural et de banlieue. Au Québec, près de 40% des chats qui se retrouvent en refuge pour animaux sont des chats à qui on permet d'aller à l'extérieur librement.

Garder les chats à l'intérieur prolonge leur vie et assure leur santé et leur bien-être. Les chats errants vivent rarement plus d'un an, mourant fréquemment affamés ou gelés, par temps froid. Dans les Laurentides, de nombreux chats sont tués notamment par des pékans. Les propriétaires responsables et bienveillants gardent leur chat à l'intérieur en tout temps ou leur offre un espace extérieur sûr et clôturé, les stérilisent afin d'éviter une litière infectée, leur fournissent un poteau à gratter et peut-être même un autre chat pour s'amuser. Il est aussi important de les munir de vaccinations annuelles, de les identifier par une micro -puce et un collier avec leur nom, votre adresse et numéro de téléphone en cas de fugue et de jeter les excréments ramassés ainsi que le contenu de la litière aux ordures afin de réduire la propagation de maladies.

Texte rédigé par **Dr. Lena Measures**

Biologiste de la faune

Propiétaire de chien et ancienne propriétaire de chat

Urbanisme

Abri d'hiver temporaire

Les résidents ont jusqu'au 1er mai pour enlever la toile de protection de la structure et jusqu'au 15 mai pour démanteler la structure même. Ces dispositions sont en vigueur pour tous les abris d'hiver temporaires indépendamment de leur localisation sur la propriété ou de leur usage.

Piscines résidentielles

Si vous prévoyez faire l'installation d'une nouvelle piscine cet été, nous vous invitons à consulter la réglementation applicable sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville afin de vous familiariser avec les dispositions particulières et connaître la liste des documents à fournir avec votre demande de certificat d'autorisation. Sachez que pour les terrains desservis par un réseau d'aqueduc municipal, une taxe d'utilisation d'eau annuelle de 200 $ sera ajoutée à votre compte de taxe pour l'année 2012.

Ponceaux et aménagement d'entrées charretières

Les propriétaires qui désirent aménager ou déplacer une entrée charretière ainsi que procéder à l'installation ou au remplacement d'un ponceau, devront au préalable obtenir un certificat d'autorisation. Les demandes doivent être déposées à l'accueil de l'hôtel de ville. Un dépôt de 500$ est requis lors de la demande qui est remboursable une fois que l'ensemble des travaux d'aménagement est inspecté par le Service des travaux publics. Veuillez noter que l'entretien du ponceau, afin de s'assurer de la libre circulation de l'eau, est la responsabilité des propriétaires riverains.

Fossés de rues - aménagement et fonction

Nous rappelons aux résidents qui demeurent en bordure d'une rue municipale avec fossé que toute intervention incluant le prolongement de l'aménagement paysager (par exemple du gazon ou de la pierre) dans un fossé de rue est prohibée sans l'autorisation du Service des travaux publics. Aussi, nous recommandons aux propriétaires de laisser la végétation naturelle établie dans les fossés.

Les fossés font partie intégrante de l'infrastructure de la rue et ils sont destinés à un usage bien précis. Une intervention avec des matériaux inadéquats peut causer des dommages à l'infrastructure. De plus, les fossés sont généralement situés à l'intérieur de l'emprise de rue, propriété de la municipalité. Pour connaître les aménagements autorisés, nous vous invitons à contacter le Service des travaux publics avant d'entreprendre toute intervention dans l'emprise municipale.

Clôtures, haies, murets et plantations d'arbres en bordure d'une rue

Vous prévoyez faire du terrassement cet été en bordure de rue? Vous songez à installer une clôture, un muret ou planter une haie ou un arbre près de la rue? Assurez-vous de demander si un permis est requis. Règle générale, le premier mètre à l'intérieur de votre limite de terrain avant doit demeuré libre de toute structure ou plantation. Seul un couvert végétal tel que du gazon ou de l'ensemencement herbacé ainsi que la plantation d'arbres est autorisé. Ce dégagement est requis principalement lors des opérations de déneigement. Ce principe s'applique également aux boîtes à lettres, boîtes à sable et autres structures similaires. La Municipalité ne peut être tenue responsable des dommages aux biens si cette distance réglementaire minimale n'est pas respectée.

Également, si vous prévoyez planter un arbre le long de votre limite de terrain, assurez-vous d'utiliser une végétation adéquate et de respecter les dégagements requis des lignes aériennes de distribution d'électricité. Nous vous conseillons de visiter le site : **www.hydroquebec.com/arbres/index.html** où vous trouverez une foule de conseils à cet effet.

Permis pour l'abattage d'arbres

Un permis, qui s'obtient gratuitement en appelant le Service de l'environnement, est requis avant d'abattre des arbres sur une propriété privée, incluant les arbres en dépérissement. À noter qu'une inspection préalable est requise pour déterminer la validité de la demande. Un permis n'est toutefois pas requis pour l'émondage d'arbres.

Photographies de jardins pour notre site web

La Municipalité aimerait présenter certains des magnifiques jardins privés qui existent au village. Si vous aimeriez partager des photographies de votre jardin et les voir publiées sur le site municipal, communiquez avec Karyne Bergeron à : **bulletin@morinheights.com**.

Vous pouvez publier vos photos de façon anonyme si vous le souhaitez.

Photo : Lynda Workman

Photo : Karyne Bergeron

Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Morin-Heights

Visites de prévention

En 2011, 827 visites ont été effectuées desquelles 490 inspections préventives ont pu être menées. Cette année encore, vous aurez la visite des pompiers durant l'année pour s'assurer que votre avertisseur de fumée est en bon état et au bon endroit et pour vous donnez des conseils pratiques sur la sécurité incendie. Nous vous invitons à visiter le site de prévention incendie du Québec au **www.msp.gouv.qc.ca** pour d'autres informations en prévention incendie.

Permis de brûlage

Une nouvelle réglementation est en vigueur depuis 2011. Les feux extérieurs sont autorisés mais certaines règles doivent être respectées, c'est pourquoi il faut au préalable obtenir un permis de brûlage. Ce dernier indique comment procéder de façon sécuritaire, il est disponible à l'hôtel de ville, tout à fait gratuitement.

Il est notamment primordial de posséder une source d'eau à proximité de l'emplacement du feu; celui-ci doit être surveillé et gardé sous contrôle en tout temps. Un petit feu peut rapidement devenir dévastateur...

Attention aux feux de forêt!

Si vous habitez une zone boisée, vous savez que la belle saison, de mai à septembre, est aussi la saison des feux de forêt. Qu'ils soient d'origine naturelle ou causés par les activités humaines, les feux de forêt sont un fléau contre lequel chacun a la responsabilité de se protéger de façon préventive en posant les bons gestes le moment venu. Notez qu'il est interdit de faire brûler les matériaux de construction et les résidus verts tels que les feuilles, épines, etc. En période de sécheresse, nettoyez les abords de la maison en éliminant ou en éloignant tout ce qui peut brûler et propager le feu : bois de chauffage, herbes sèches, jouets, etc.

Nous vous conseillons aussi de :

- grillager la cheminée et tous les conduits de fumée;
- brancher un tuyau d'arrosage;
- faire une provision d'eau dans une citerne, s'il n'y a pas d'aqueduc;
- établir, avec tous les membres de la famille, un plan d'évacuation et prévoir un lieu de rassemblement.

Monoxyde de carbone

Il est fortement suggéré de munir votre résidence d'un détecteur de monoxyde de carbone. Ces dispositifs sont peu coûteux et sauvent des vies. Les avertisseurs de fumée ne peuvent pas détecter le monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone, communément appelé CO, est un gaz incolore, inodore et insipide. Lorsqu'il est inhalé, le CO nuit à la capacité d'absorption et de transport de l'oxygène par le système sanguin.

Le monoxyde de carbone peut être produit par des cigarettes, des chandelles, du combustible (ex. propane, kérosène, gaz naturel, mazout), des moteurs à combustion interne (ex. tondeuses à gazon, scies à chaîne, souffleuses à neige, automobile) et par plusieurs appareils qu'on retrouve couramment dans la maison.

Les appareils au propane, comme les autres appareils à combustion, peuvent présenter un risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone (CO) s'ils ne sont pas adéquatement installés, utilisés, ventilés ou entretenus. Même une petite quantité de CO peut être dangereuse dans les espaces clos comme une maison, un garage, un véhicule, un chalet, un bateau, un véhicule récréatif ou une tente.

Afin de ne pas courir de risques d'empoisonnement, ÉVITEZ DE :

- faire fonctionner le moteur de la voiture dans le garage ou l'abri d'auto;
- utiliser le four à gaz pour fins de chauffage ou et les accessoires de camping au propane pour cuisiner, en cas de panne électrique;
- utiliser un barbecue à l'intérieur de la maison, de la roulotte ou de l'abri d'auto;
- démarrer la tondeuse dans le cabanon.

Conseils de sécurité pour l'utilisation d'un BBQ

- Utilisez toujours le barbecue à l'extérieur dans un endroit bien ventilé à au moins trois mètres (10 pi) des portes et des fenêtres, avec un bon dégagement par rapport à la maison et loin de tout objet qui pourrait nuire à la circulation d'air autour du gril. Ne l'utilisez pas sous une galerie couverte ! S'il pleut, ne le rentrez pas dans le garage !
- Entreposez les bouteilles à l'extérieur, dans un endroit sûr, bien ventilé, à la verticale et sur une base surélevée et non combustible.
- Ne jamais manipuler, entreposer ou transporter une bouteille de propane près de sources de chaleur ou de sources d'allumage possibles (ex. des flammes, des substances fumigènes, un barbecue, des outils électriques produisant des étincelles).
- Ouvrez toujours le couvercle du barbecue avant l'allumage, afin que le gaz ne s'accumule pas sous le couvercle si vous prenez du temps à essayer de l'allumer.
- Ne quittez jamais votre barbecue allumé. Il doit rester sous surveillance constante.
- Gardez un seau d'eau ou de sable ou un extincteur tout le temps près de votre barbecue.
- Vérifiez l'étanchéité des boyaux et des joints avec de l'eau savonneuse. Avant de procéder, fermez la valve du barbecue et ouvrez celle de la bouteille de gaz. Prenez de l'eau, ajoutez quelques gouttes de liquide à vaisselle et versez cette solution sur tous les boyaux et les joints. Si des bulles se forment, grossissent et se multiplient, cela indique qu'il y a une fuite.
- Une fois le barbecue éteint, ne videz les braises que 24 heures après : c'est le temps qu'il faut pour qu'elles soient inactives.

Numéro civique

Une adresse civique mal située, non **visible de la rue** ou tout simplement manquante, affecte grandement le temps de réponse des services d'urgence. Que ce soit de jour ou de nuit votre numéro civique doit être **visible DE LA RUE** en tout temps, il s'agit de votre propre sécurité. Sachez qu'il existe un règlement municipal sur la visibilité d'une adresse civique et que si celle-ci est non **visible de la rue**, une amende peut être émise ! Lors d'une situation d'urgence, chaque seconde compte !

Chandelles et réchauds : responsables de plusieurs incendies !

Le Service de sécurité incendie (SSI) de Morin-Heights et le ministère de la Sécurité publique vous invitent à la prudence et à la vigilance lorsque vous utilisez des réchauds à fondue et des chandelles. Nous vous rappelons quelques conseils à ce sujet afin de prévenir les incendies.

Les réchauds à fondue

- Manipulez toujours avec soin les réchauds à fondue, car les risques de brûlures et d'incendie sont très importants.
- Versez le combustible dans le brûleur seulement lorsque celui-ci est refroidi. Autrement, la chaleur du brûleur peut enflammer l'alcool dans le contenant. Ayez donc toujours sous la main un deuxième brûleur pour continuer le repas; c'est beaucoup plus prudent.

Les chandelles et bougies parfumées

- Utilisez des chandeliers solides dont la base est stable, fabriqués avec des matériaux résistants au feu et qui ne risquent pas de renverser. Assurez-vous également que le chandelier est suffisamment large et profond pour recueillir la cire qui coule.
- Placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet pouvant facilement prendre feu (vêtements, livres, décorations, etc.). Gardez-les également éloignées des endroits où il a y du va-et-vient ou qu'elles peuvent être renversées, notamment par des enfants ou des animaux domestiques.
- Ne laissez jamais brûler des chandelles sans la surveillance d'un adulte. Prenez aussi l'habitude d'éteindre vos chandelles avant qu'elles ne s'éteignent d'elles-mêmes. Aussi, éteignez-les toujours dès que vous quittez la pièce ou allez au lit.

Portes ouvertes

Le personnel de service se fera un plaisir de vous accueillir, le samedi 26 mai lors de la Journée de l'environnement et de la famille, à la caserne où vous pourrez les rencontrer et voir tout l'équipement qui est disponible pour toutes les sortes d'interventions auxquelles ils doivent faire face. Venez rencontrer les gens qui ont votre santé et sécurité à cœur !

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située au 823, chemin du Village et son fonctionnement est assuré par un groupe bénévole. La bibliothèque est fermée les jours fériés.

Renseignements :
450 226-3232, poste 124.

Heures d'ouverture :

Mardi et jeudi :	de 13 h à 16 h
Mercredi :	de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Vendredi :	de 19 h à 21 h
Samedi :	de 10 h à 14 h
Dimanche :	de 11 h à 13 h

Vous serez ravis d'apprendre qu'il est possible de renouveler vos locations et de faire des demandes de prêts inter-bibliothèques à partir du site Internet suivant : **www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/morin-heights**. Il vous suffit d'avoir en main votre numéro de membre (voir carte de membre et votre NIP. Si vous ne connaissez pas votre NIP, demandez simplement au libraire. Sachez toutefois que les prêts inter-bibliothèques ne sont pas renouvelable.

Faits intéressants concernant la biliothèque :

- La collection est présentement de 10 095 livres, dont 6431 sont la propriété de la Municipalité;
- 630 personnes y sont membres;
- En 2011, 15 235 prêts de livres ont été effectués;
- 27 bénévoles assurent ses activités.

NOUVEAUTÉS (Romans)

Francine Allard
De l'eau sur le papier T.I. : L'heure bleue

Yves Beauchemin
La serveuse du Café Cherrier

Serge Bouchard
C'était au temps des mammouths laineux

Sorj Chalandon
Retour à Killybegs

Michel David
Au bord de la rivière, T.II : Camille

Delphine de Vigan
Rien ne s'oppose à la nuit

David Grossman
Une femme fuyant l'annonce

Kaui Hart Hemmings
Les Descendants

Arnaldur Indridason
Betty

Douglas Kennedy
Cet instant-là

Philip Kerr
Hôtel Adlon

Régis Loisel et Jean-Louis Tripp
Magasin général T.VII : Charleston (BD)

Louise Penny
Défense de tuer

Michel Rabagliati
Paul au parc (BD)

Carlos Ruiz Zafon
Le Prince de la brume

Jocelyne Saucier
Il pleuvait des oiseaux

Patrick Sénécal
Malphas T.I.: Le cas des casiers carnassiers

Éric Van Lustbader et Robert Ludlum
La poursuite dans la peau : Objectif Bourne

NOUVEAUTÉS (Documentaires)

Djemila Benhabib
Les soldats d'Allah à l'assaut de l'Occident

Fidel Castro
Les Chemins de la victoire

Darwin Porter
Marlon Brando :
Les derniers secrets

Coral Walker
La maison en fleurs

Collecte des matières résiduelles 2012

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Ordures et gros objets

Recyclage

Ordures et recyclage

Laurentian Reading Club

Les réunions du Laurentian Reading Club ont lieu chaque mois depuis près de 50 ans. On y discute avec ferveur de livres et de lecture. Les rencontres se déroulent en anglais.

Information:
Joan Beauregard 450 226-3236

Concert de la chorale Joyful Noise

La chorale Joyful Noise présentera son concert printanier le dimanche **3 juin**, à 15 h.

Le concert gratuit aura lieu à l'église United, au 831, chemin du Village (des dons à l'église sont les bienvenus).

Pour toute information supplémentaire, contactez Penny Rose au 450 226-2746 ou à jenanson@hydroponix.com.

Route des Arts

La Route des Arts présente sa 13e édition de la journée **Portes Ouvertes** du 28 juillet au 5 août. Plusieurs artistes et artisans professionnels de diverses techniques ouvrent leur atelier dans la région du Grand Argenteuil, de 11 h à 18 h.

Renseignements:
info@routesdesarts.ca ou 450 562-3298
www.routedesarts.ca

Ciné-Lune

à Camping et Cabines Nature Morin-Heights (185, rue Bennett)

Samedi 4 août **EN FRANÇAIS**

Samedi 11 août **EN ANGLAIS**

La Municipalité de Morin-Heights, en collaboration avec Ski Morin Heights, est fière de vous présenter les Ciné-Lune! Venez voir un film en famille, en pleine forêt; une navette assure le transport sur le site.

Beau temps, mauvais temps!

GRATUIT!

Films pour toute la famille (titres à venir).

Les portes ouvrent 30 minutes avant le coucher du soleil, apportez une chaise et une couverture.

Information: www.morinheights.com, sous calendrier ou 450 226-3232, poste 111.

Théâtre Morin-Heights présente

« Encore » par Marc Prescott à la Salle St-Eugène, 148, chemin Watchorn

Vendredi 8 juin, 19 h 30 • samedi 9 juin, 13 h • vendredi 15 juin, 19 h 30 • samedi 16 juin, 19 h 30

Vin et fromage servis, 10 $.

Fête du Canada, le dimanche 1er juillet à Ski Morin Heights

Une journée remplie d'activités gratuites pour toute la famille vous attend à Ski Morin Heights: animateurs ambulants, structures gonflables, maquilleurs, défis et activités familiales diverses. Les fidèles dames du Strawberry Social de l'église Trinity et leur shortcake aux fraises seront du rendez-vous. Cette année encore, un concours de pâtisseries sera organisé suivi d'un encan au profit du Club des p'tits déjeuners de l'école primaire de Morin-Heights. Concert en soirée, feux d'artifices et plus encore! Nous vous attendons en grand nombre, dès 14 h, pour ces grandes festivités!

Surveillez la publicité à venir.

Nous avons besoin de bénévoles pour mettre en place et démonter les installations sur le site, ainsi que pour animer les différentes activités durant la journée. Vous pouvez aider durant une ou quelques heures, selon votre disponibilité.

Pour plus d'informations:
www.morinheights.com

Pour être bénévole, téléphonez au:
450 226-3232, poste 111.

Expositions estivales d'Arts Morin-Heights

Arts Morin-Heights amorce une série d'expositions à la bibliothèque municipale.

- Les 14, 15, 20, 21 et 22 avril aura lieu une exposition de groupe sous le thème «des éléments».
- Suivront **Carolle Ducharme**, artiste peintre et **Jules Beauregard**, tourneur de bois les **5, 6, 11,12 et 13 mai.**
- **Judy Lazarus** et **Monique Bélisle**, deux artistes peintres, quand à elles exposeront du **25 au 27 mai** ainsi que du **1er au 3 juin**.
- Une deuxième exposition de groupe sera organisée à la bibliothèque du 23 au 27 juin inclusivement et du 29 juin au 1er juillet inclusivement. Cette exposition se tiendra sous le thème des sentiers.

L'exposition principale estivale cette année se tiendra du **27 juillet au 5 août** inclusivement. Les heures de visite sont de 11 h à 17 h. Tout comme l'année dernière, cette exposition se tiendra à la salle Saint-Eugène. Vernissage le 27 juillet à 18 h 30.

Bienvenue à tous!

En collaboration avec le Garde-manger des Pays-d'en-Haut, Arts Morin-Heights vous invite à faire des dons en argent ou en denrées non-périssables, une façon de vous impliquer dans notre communauté.

Pour tout savoir sur Arts Morin-Heights: **www.artsmorinheights.com**

Pour plus d'informations: 514 913-2087

Les activités de l'association historique de Morin-Heights (M.H.H.A)

Dimanche le 15 avril
Conférencier Luke Matter:
"Pioneer Building & Furniture"

14 h à 16 h à l'Église St-Eugène,
148 chemin Watchorn

Dimanche le 27 mai
Assemblée générale annuelle et l'atelier de généalogie, conférenciers Bruce et Wendy Niven

13 h à 16 h à l'église United,
831 chemin du Village

Mercredi le 20 juin
Visite d'Upper Canada Village, pour réserver appelez Joan Hudson au 450 432-7572

Dimanche le 1er juillet
Visitez notre kiosque à la Fête du Canada, dès 14 h à Ski Morin Heights,
231 rue Bennett

Samedi le 4 août
Marché aux puces de la Légion -
Venez nous voir à notre table!

127 chemin Watchorn

Pour plus d'événements à être annoncés, vérifiez notre site Internet:
www.morinheightshistory.org

Levée de fonds pour l'école primaire de Morin-Heights

En vedette: MERCY
(Meredith Marshall &
Sebastien de Francesco)

La soirée débute par un cocktail de 17 h à 18 h, se poursuit tout en musique avec quatre services de délicieux vins et fromages. Des articles seront mis en vente lors d'un encan silencieux. Tous les profits seront directement versés aux programmes éducatifs et aux activités des élèves.

Le samedi 26 mai 2012

À l'hôtel Le Chantecler, 1474, chemin Chantecler, Sainte-Adèle de 17 h à minuit, 1er service à 18 h.

Des billets seront en vente à la porte: **30 $**.

Permis d'alcool 18 ans et plus, argent comptant seulement, bar sur place.

Points de vente pour les billets: hôtel de ville de Morin-Heights (voir Natasha Caron); Légion Royale Canadienne ou via les membres du comité PPO.

Information:
Kim Richard au 450 226-3402

Fête annuelle des aînés

La Municipalité de Morin-Heights organise le 11 août prochain le pique-nique des aînés qui se tiendra à nouveau au Mont Bellevue (99 ch. du Lac Écho). Les aînés de la communauté sont attendus pour 13 h 30. Épis de maïs, hot-dogs et rafraîchissements seront servis; de la musique et des activités sont planifiées. Un concert sera présenté sur place, surveillez les détails à venir.

Information: 450 226-3232, poste 102

Le Club d'âge d'or Héritage

Le club Héritage s'adresse aux 55 ans et plus et accepte les nouveaux membres. Une activité mensuelle est organisée ainsi que des sorties d'un jour, d'avril à octobre.

Information :
Marion Roberts au 450 432-7324
Isabel Ellis au 450 226-8882
Mona Wood au 450 226-1454

Groupe de soutien du cancer de la région des Laurentides

Ce groupe de soutien de la région des Laurentides vient spécialement en aide aux personnes atteintes, leurs familles et aux proches-aidants de langue anglaise. Les réunions ont lieu une fois par mois à la salle du Souvenir de la bibliothèque de Morin-Heights.

Pour tout renseignement au sujet des réunions et des conférenciers invités, appelez :
June Angus au **450 226-3641** ou écrivez à **cancer.laurentia@yahoo.ca**.

Activités de la paroisse Notre-Dame-des-Monts

Au profit de la communauté St-Eugène de Morin-Heights.

Jeudi le 17 mai
Souper à l'école hôtelière de Ste-Adèle

Jeudi le 2 août
Tournoi de golf à Arundel

Cartes de débit et de crédit acceptées.

450 226-2844 ou sans frais le :
1-866-552-0552

Suggestions de cours

Une des façons d'appuyer sa communauté est de prendre part aux activités. Une plus grande participation aux cours offerts ouvre la porte à un plus grand choix et plus de variété.

Pour faire des suggestions de cours que vous aimeriez voir organisés dans notre communauté, envoyez un courriel à **bulletin@morinheights.com** avec le titre « **Suggestion** ».

Cours de gardiens avertis

Pour les jeunes de 11 à 15 ans qui sont intéressés par le gardiennage, voici un cours complet qui les aidera à acquérir les compétences utiles pour faire face à cette grande responsabilité.

Ils y apprendront des choses pratiques comme préparer des repas simples, inventer des jeux pour les enfants peu importe leur âge, changer une couche, mais aussi quoi faire si une situation grave devait se produire grâce à une formation de base en premiers soins. Leur seront transmis des trucs utiles de prévention et de sécurité et pour certaines situations telles : comment réagir lors de crises de pleurs ou encore quels sont leurs droits et responsabilités en tant que gardiens(nes).

La formation est offerte à 50 $ par personne et comprend un manuel ainsi qu'un porte-cartes, si le cours est complété avec succès.

Samedi 9 juin et dimanche 10 juin de 9 h à 13 h.

À la salle du Souvenir de la bibliothèque, 823, chemin du Village. **Formation bilingue.**

Notez qu'il faut apporter : un crayon et du papier, des crayons de couleur et une poupée ou un toutou de la grosseur d'un bébé, si possible.

Inscription obligatoire à l'hôtel de ville au plus tard le 22 mai : 450 226-3232, poste 111.

Pour plus de renseignements sur le cours, communiquez avec l'instructrice :
Kim Maurice au 514 916-9904

Sortie à Montebello (pour les personnes âgées de 55 ans et plus)

Le mercredi 6 juin 2012
Venez découvrir le château Montebello !

Un somptueux dîner de style buffet est prévu peu après l'arrivée, suivi par une visite guidée en après-midi. Au cours de cette visite, vous vous familiariserez avec l'histoire du château Montebello ainsi que celle du manoir Papineau.

Durée de la visite : une heure.

- Le **départ** se fera à **9 h 30** au Mont Bellevue, 99 chemin du Lac-Écho (arrivée à Montebello vers 11 h 30).
- Le transport est assuré par les autobus Galland Deluxe (toilette, bancs confortables) et deux collations seront fournies.
- Le coût du buffet est inclus (poisson, poulet, bœuf, etc.).
- Le **retour** au Mont Bellevue est prévu pour **18 h 30**.

Inscrivez-vous dès maintenant :

- À l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- 53 places disponibles.
- Preuve de résidence requise. Les résidents peuvent s'inscrire en priorité jusqu'au 14 mai.
- Les non-résidents peuvent s'inscrire sur la liste d'attente, mais recevront une confirmation après le 14 mai uniquement.

Tarif résident : 55 $ • **Tarif non-résident :** 60 $

Information et inscription :
450 226-3232, poste 102.

Les activités de la Légion royale canadienne

Samedi 21 avril :
Soirée à l'italienne, à 18 h

Samedi 12 mai :
Souper de la fête des mères, à 18 h

Samedi 26 mai :
Tournoi de golf de la Légion et souper steak

Samedi 16 juin :
BBQ de la fête des pères, à 18 h

Samedi 30 juin :
Souper bifteck de la Fête du Canada

Samedi 21 juillet :
Journée d'activités familiales, à 13 h
(remis au lendemain en cas de pluie)

Samedi 28 juillet :
Fameux méchoui de boeuf de Barney, à 18 h

Samedi 18 août :
Tournoi de golf de Gerry Hecklinger et souper bifteck

Parties de fléchettes les mercredis et vendredis à 19 h, bienvenue à tous !

MARCHÉS AUX PUCES
beau temps, mauvais temps !
Samedi 9 juin • Samedi 7 juillet
Samedi 4 août • Samedi 8 septembre
pas de chien aux marchés aux puces

Information : 450 226-2213 (après 13 h)

Camp de jour 2012 à Tamaracouta

Les inscriptions ont lieu directement au camp et sont déjà en cours; les places sont limitées. La date finale de paiement est le 1er juin; les chèques postdatés sont acceptés, mais doivent être reçus d'ici le 1er juin.

INSCRIPTIONS AU CAMP TAMARACOUTA :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h.
499, chemin Tamaracouta, Mille-Isles, J0R 1A0

reservations@tamaracouta.com
www.tamaracouta.com
1-866-438-4096

La Municipalité organise une période d'inscriptions pour son service de garde et l'organisation du transport, à l'hôtel de ville de Morin-Heights (567, chemin du Village) le **samedi le 26 mai de 9 h à 11 h** lors de la Journée de la famille et de l'environnement. Il est aussi possible de s'inscrire à ces services à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture régulières.

Football Club Morin-Heights

Il reste encore quelques places dans certaines équipes pour l'été 2012, renseignez-vous!

28 avril : BAZAR d'articles de soccer
Vente d'articles de soccer par IFOOT de 12 h à 17 h à l'hôtel de ville de Morin-Heights

25 au 29 juin : ACADÉMIE DE SOCCER / CAMP DE JOUR DE SOCCER

Dirigée par : Charlie Andiqwar et éducateurs qualifiés

Lieu : terrain de soccer de Morin-Heights (école primaire)

Heure : 9 h à 15 h service de garde de 8 h à 9 h et de 15 h à 16 h

Âge : U8 à U14 F & M (né entre 1998 et 2004)

Coût :
Académie : 120 $
service de garde : 50 $
places limitées à 40 joueurs
Inscriptions avant le 31 mai
par téléphone : 450 226-0011

Inclus : t-shirt de l'Académie et ballon

Apportez : bouteille d'eau, dîner et collations

14 juillet : FESTIVAL 3V3 / CAMPAGNE DE FINANCEMENT
Inscriptions avant le 15 juin

Lieu : terrain de soccer de Morin-Heights (école primaire)

Heure : à déterminer

Âge : ouvert à tous

PROGRAMME DES NOVICES

Dates : samedis matins, du 16 juin au 18 août, participation le 14 juillet au Festival 3 V 3

18 août : Party de fin de saison

Lieu : terrain de soccer de Morin-Heights (école primaire)

Heure : 9 h à 10 h

Âge : U4 à U7 F & M (né entre 2005 et 2008)

Prix : uniforme inclus (bas, short et chandail résidents de Morin-Heights 120 $ non-résidents 150 $

Pour plus de renseignements, consultez notre nouveau site Internet :

www.fcmorinheights.com ou communiquez avec nous à info@fcmorinheights.com ou 450 226-0011.

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire **aux activités présentées dans cette entente**, sans tarification non-résident.

Modalités d'inscription
Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Une preuve de résidence demeure requise pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement
Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

Information

Municipalité de Piedmont:
450 227-1888, poste 223 •
www.municipalite.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard:
819 327-2626 •
www.stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs:
450 224-2675, poste 25 •
www.sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle:
450 229-9605, poste 244 •
www.ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Saint-Sauveur:
450 227-2669, poste 421 •
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

Voir les activités offertes dans l'entente intermunicipale dans le tableau à la page 17.

Pour l'horaire complet des cours offerts à Morin-Heights, consultez le tableau en page 18.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE INTERMUNICIPALE
ADULTES
Afro danse Saint-Sauveur
Aquarelle Sainte-Anne-des-Lacs
Gymnastique douce Piedmont
Judo Saint-Sauveur
Mise en forme et mieux-être Piedmont et Saint-Sauveur
Photo Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur
Pilates Piedmont
Taï-Chi chuan Saint-Sauveur
Tam-tam (initiation) Saint-Sauveur
ENFANTS
Arts plastiques Piedmont
Judo Saint-Sauveur
Peinture et création artistique Saint-Sauveur

Tournoi de pêche de la Rivière-à-Simon

Au parc Lummis, samedi le 19 mai, de 8 h à 15 h. Initiation des enfants à la pêche à la truite, frais d'inscription de 5 $. Ceux-ci doivent apporter un équipement de pêche et être accompagnés d'un adulte détenant son permis de pêche (entre autres disponible chez Rona H. Dagenais & Fils inc. à St-Sauveur). Cet événement est rendu possible grâce à la participation de l'Association de chasse et pêche des Laurentides.

Coureurs des bois

Le groupe des Coureurs des bois organise des sorties en plein air dans les Laurentides. Selon la saison, ces randonnées se font à bicyclette, à pied ou en raquettes. L'horaire des sorties de la saison en cours se trouve sur le site Internet municipal: **www.morinheights.com** .

Information :
Eileen Meillon au 450 226-6904

Abonnement de saison 2012 pour piscine extérieure et tennis à Ski Morin Heights

Ski Morin Heights offre aux résidents de Morin-Heights des taux réduits pour les abonnements de saison à la piscine extérieure et au tennis.

Abonnements piscine et tennis	
CATÉGORIE D'ÂGE	**TARIFS**
Adulte	**25 $ + taxes**
Enfant (de 6 à 12 ans)*	**15 $ + taxes**
Aînés (60 ans et plus)	**15 $ + taxes**
Abonnement familial (2 adultes, 2 enfants de 12 ans et moins)	**70 $ + taxes**
**Les enfants de 13 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins.*	

Horaires	
HORAIRE DE LA PISCINE EXTÉRIEURE**	**HORAIRE DE TENNIS**
du 23 juin au 19 août 2012 et les 25 et 26 août, **de 10 h à 19 h.**	**Vendredi, samedi et dimanche** du 23 juin au 3 sept. 2012, **9 h à 22 h.** **En soirée veuillez réserver avant 17 h 30.** Pour réserver les terrains de tennis, téléphonez au : 450 226-1515.
*** La piscine et les terrains de tennis sont parfois réservés pour des groupes. Veuillez donc consulter l'horaire de la semaine au préalable.* *- La piscine et les terrains de tennis seront fermés les jours de pluie et les jours plus froids (piscine).*	

LES PASSES DE SAISON SONT DISPONIBLES À SKI MORIN HEIGHTS.
Information: Ski Morin Heights 450 226-1515

Programme de baseball jeunesse

Nous sommes à la recherche d'un(e) entraîneur(e) bénévole pour encadrer et diriger ce programme. Contactez Catherine Maillé au 450 226-3232, poste 102.

Ce programme de baseball, qui permet de jouer à la balle molle pour le plaisir, s'adresse aux garçons et filles âgés entre 11* ans et 13* ans. Les techniques de base du baseball y seront enseignées. (*11 ans ou 13 ans avant le 1er octobre 2012)

Les mercredis de 18 h 30 à 20 h, du 27 juin au 15 août.

Programme gratuit, réservé aux résidents seulement (25 places disponibles).

Équipement obligatoire :
Gant de baseball • Espadrilles ou souliers de baseball • Bouteille d'eau

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à partir du 14 mai à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Information : Catherine Maillé 450 226-3232, poste 102.

Cours

Cours / Lieu	Tarif	Jour	Dates	Instructeur	Remarques
SESSION DE PRINTEMPS					
Body design / Salle St-Eugène	Passe ou carte	lundi 9h15 à 10h15	9 avril au 11 juin	Lisa McLellan **Inscriptions:** 450 530-3920 www.lmfitness.ca **Passe Fitness** **(2 cours ou + / sem.):** 253$ taxes incluses **Carte (9 cours):** 135$ taxes incluses (Des cours inutilisés sur une carte peuvent être transférés à la session suivante) Session **PRINTEMPS** de 10 semaines **Inscriptions en tout temps**	Mise en forme. Cardio danse, musculation et travail au sol
Force et flexibilité / Centre communautaire		lundi 9h30 à 10h30	9 avril au 11 juin		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Aquaforme / Chantecler		lundi 11h à midi	9 avril au 11 juin		Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
Cardio Nature / Corridor Aérobique		mardi 9h15 à 10h30	10 avril au 12 juin		Cardio et renforcement à l'extérieur
Aquaforme / Manoir de la Vallée		mardi 9h30 à 10h30	10 avril au 12 juin		Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
Aquaforme / Manoir de la Vallée		mardi 10h45 à 11h45	10 avril au 12 juin		Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
Combo 50+ / Salle St-Eugène		mardi 9h30 à 10h30	10 avril au 12 juin		Entraînement complet, améliore force et vitalité
Force et flexibilité / Salle St-Eugène		mer. 9h15 à 10h30	11 avril au 13 juin		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Force et flexibilité / Centre communautaire		mer. 11h à midi	11 avril au 13 juin		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Force et flexibilité / Salle St-Eugène		mer. 17h30 à 18h30	11 avril au 13 juin		Étirements et renforcement
Cardio Drum / Salle St-Eugène		jeudi 9h30 à 10h30	12 avril au 14 juin		Entraînement complet, amusant et rhythmé. Améliore force et vitalité.
Hatha Yoga / Centre communautaire		jeudi 17h30 à 18h45	12 avril au 14 juin		Respiration, postures, détente profonde
Hatha Yoga / Centre communautaire		jeudi 19h00 à 20h15	12 avril au 14 juin		Respiration, vinyasa yoga et transformation
Essentrics & Pilates / Salle St-Eugène		ven. 9h30 à 10h30	13 avril au 15 juin		Renforcer et étirer les muscles
Qi Gong / Centre communautaire		ven. 9h45 à 10h45	13 avril au 15 juin		Santé corps et esprit, respiration et bien-être. À l'extérieur s'il fait beau!
Etirements / Centre communautaire		ven. 11h à midi	13 avril au 15 juin		Doux et regénérateur - adapté aux corps plus fragiles
Taï Chi Yang avec étirements et méditation / Centre communautaire	120$ par session	mardi 10h45 à 12h15	3 avril au 22 mai	Michelle Gendron 450 712-6834	Équilibre physique, mental et émotionnel
Yoga en douceur / Centre communautaire	85$ par session de 8 cours	jeudi 10h45 à 12h	3 mai au 21 juin	Donna Berry 450 226-1311	Pour les personnes dont le corps est rigide ou blessé
Karaté / Centre communautaire	*	ven. 17h30 à 18h30	jusqu'au 15 juin	Shihan Gilles Labelle 450 432-4570	Développe concentration et forme physique. Enfants 5 ans+ et adultes.
Taï Chi Chuan style Wu / Centre communautaire	R:140$ NR: 145$	samedi 9h à 10h30	31 mars au 30 juin (pas de cours les 7 avril et 26 mai)	Robert Lee 450 227-8829 ou leerobertmh@gmail.com	Pour harmoniser corps et esprit.
Danse créative / Centre communautaire	**	dim. 10h15 à 11h15	jusqu'au 10 juin (pas de cours le 8 avril)	Isabeau 514 608-3381	3 1/2 à 5 ans
Ballet Primaire / Centre communautaire		dim. 11h15 à 12h30			6 et 7 ans
Ballet Standard 1 - Grade 1 / Centre comm.		dim. 12h30 à 14h			8 à 11 ans
Ballet Grade 3 / Centre communautaire		dim. 14h à 15h30 mardi 18h à 19h30			12 à 16 ans
Ballet adultes / Centre communautaire		dim. 17h30 à 19h30 mardi 19h30 à 21h			Pointes de 19h à 19h30 les dimanches
SESSION D'ÉTÉ					
Eccentrics & Pilates / Salle St-Eugène	Passe ou carte	mardi 9h15 à 10h15	26 juin au 28 août	**Réserver vos places:** Lisa McLellan 450 530-3920 Inscription lors du premier cours, horaire sujet à changement, min. 7 participants **Voir tarifs session de printemps** Session **ÉTÉ** de 10 semaines **Inscriptions en tout temps**	Renforcer et étirer les muscles
Aquaforme / Manoir de la Vallée		mardi 9h30 à 10h30	26 juin au 28 août		Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
Aquaforme / Manoir de la Vallée		mardi 10h45 à 11h45	26 juin au 28 août		Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
Combo 50+ / Centre communautaire		mardi 9h30 à 10h30	26 juin au 28 août		Entraînement complet, améliore force et vitalité
Force et flexibilité / Centre communautaire		mer. 9h30 à 10h30	27 juin au 29 août		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Force et flexibilité / Centre communautaire		mer. 10h45 à 11h45	27 juin au 29 août		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Qi Gong/ Parc Lummis		jeudi 8h30 à 9h15	28 juin au 30 août		Santé corps et esprit
Body Design - Cardio Drum / Salle St-Eugène		jeudi 9h30 à 10h30	28 juin au 30 août		Cardio drum, musculation et travail au sol
Aquaforme / Manoir La Vallée		jeudi 9h30 à 10h30	28 juin au 30 août		Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
Aquaforme / Manoir La Vallée		jeudi 10h45 à 11h45	28 juin au 30 août		Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau

POUR TOUTE INFORMATION OU INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT LE PROFESSEUR DU COURS

Légende

R: résident

NR: non-résident

**: Le coût varie selon la durée de l'inscription: 1, 3, 5 ou 10 mois. Deux cours d'essai gratuit.*

***: informez-vous auprès du professeur*